



BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DU PROJET

Année scolaire 2022-2023

APPEL A PROJET EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS
Aide et accès à la formation

2 _ Au niveau du public touché dans le Département

Nombre de collégiens ciblés :

Niveaux scolaires :

Lieux d'habitation (indiquez la ou les commune(s)) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Collège(s) concerné(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Autre(s) établissement(s) ou institution(s) concerné(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avez-vous atteint vos objectifs ? Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous respecté l'échéancier initialement prévu ? Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles ont été les productions concrètes liées à la réalisation du projet ?
(exposition, évènementiel, reportage photo...). Ces éléments sont à fournir pour
permettre au comité d'évaluation d'apprécier, au mieux, le bilan de l'opération.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Appel à projets en faveur des associations
Service Jeunesse

Quelles sont les perspectives envisagées en termes de reconduction ?
(amélioration, actions complémentaires à développer...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BUDGET DE L'ACTION REALISEE

Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)	
INTITULE	MONTANT	INTITULE	MONTANT
Achats		Auto financement	
Fournitures			
Matériel			
Alimentation		Subventions	
Carburant		Etat	
		Région	
Location mobilière		Montant de la subvention sollicitée auprès du Département	
Véhicule		<i>(subvention limitée à 3 000€ et 60% du total des dépenses)</i>	
Mobilier		Pourcentage de la subvention sollicitée par rapport au budget total de l'action	
		Intercommunalité	
Location immobilière		Commune	
Local			
		Parrainages	
Transports			
Electricité		Autres (valorisation de prêt de matériel, de mise à disposition de locaux...)	
Assurances			
Prestations de services			
Frais postaux et téléphone			
Publicité			
Coûts salariaux liés à l'action (salaires bruts + charges patronales)			
Autres (valorisation de prêt de matériel, de mise à disposition de locaux...)			
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

Budget prévisionnel 2022-2023 : €

Budget réalisé 2022-2023 : €